

### Session du 5 mars 2012

Le CESER a complété le rapport annuel sur la conjoncture par deux focus.

#### La situation des travailleurs pauvres



A partir d'études de l'INSEE publiées fin 2011 mais exploitant des chiffres 2007, le CESER a réalisé un «focus» sur la situation des travailleurs pauvres dans les Pays de la Loire. Leur nombre est estimé à 80.000 personnes, soit 6 % de l'ensemble des travailleurs. Ce qui place la région légèrement en deçà du niveau national (7 %). Cette proportion est identique à celle d'Île-de-France, de Rhône-Alpes, de Lorraine et de Bourgogne.

Qui sont les travailleurs pauvres ? Ce focus met en évidence des facteurs pouvant conduire à la précarité, voire à des situations de pauvreté. Ainsi, dans la région, les contrats courts, partiels et précaires sont importants. Leur part dans la population active est même supérieure à la moyenne nationale. Le fait que 50 % des femmes ou de jeunes ont des contrats courts ou à temps partiel présente également des risques de précarité. De même le manque de formation prédispose à une situation fragile : 13 % des travailleurs sans diplôme et 8 % des travailleurs avec un niveau BEPC, CAP ou BEP sont des travailleurs pauvres.

Géographiquement, le Saumurois et le secteur de Saint-Nazaire sont plus marqués par les disparités sociales qu'ailleurs en région et concentrent les difficultés pour leurs habitants : pauvreté, difficultés d'insertion sur le marché du travail et pour se loger. Les territoires les plus confrontés à la précarité sont également le nord de la Loire-Atlantique, le sud-Vendée, les nord-ouest et nord-est de la Sarthe, ainsi que l'ensemble de la zone reliant Saumur au sud-est du Maine-et-Loire.

» [En savoir plus](#)

#### L'innovation, un élément de résistance des PME face à la crise



Outre le rappel des multiples dispositifs mis à disposition des PME, le CESER a synthétisé les arguments plaidant en faveur d'une réelle efficacité de l'innovation pour conforter un développement économique dans un environnement difficile. Parmi les atouts mis en avant : la R&D permet de préparer l'avenir ; la diversification des secteurs et les croisements des technologies ouvrent des opportunités de développement ; la coopération interentreprises renforcent les atouts de chacune d'entre elles ; l'ouverture à l'international permet une moindre

dépendance d'une conjoncture nationale ; l'innovation doit s'appliquer également aux plans managérial, organisationnel et comportemental.

Pour illustrer ces propos, le CESER a donné quelques exemples significatifs d'entreprises régionales combinant innovation et développement : Europe technologies (CA en croissance de 25%), ACB (un rebond réussi depuis 2008), Eolane (l'ambition d'être dans les 20 leaders mondiaux de l'électronique professionnelle), Vision objects (100 créations d'emploi annoncées en 2012), Clean Celles et Phosphotec (des démarches export à marche forcée), EPI-SDI (un virage stratégique, de fabricant à prestataire de services), Artefacto, Mateloc, Macoretz, Batireal...

» [En savoir plus](#)